Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du Patrimoine Architectural

LE PROTOCOLE D'INTERVENTION

Du constat d'état descriptif à une proposition raisonnée

PRÉSENTATION

Cette formation vise à donner aux participants une méthodologie rigoureuse pour observer, décrire et documenter un décor peint, depuis le constat d'état jusqu'à la formalisation des informations.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Elle permet d'analyser les matériaux constitutifs et les altérations afin d'établir un diagnostic raisonné, intégrant les notions de conservation, d'authenticité et de réversibilité. À l'issue du parcours, les stagiaires seront en mesure de construire et d'argumenter une proposition d'intervention adaptée, conforme aux principes de la déontologie patrimoniale.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- identifier les éléments constitutifs et techniques d'un décor peint ;
- repérer, qualifier et hiérarchiser les altérations ;
- réaliser un constat d'état descriptif normalisé ;
- mener une étude analytique avec des méthodes adaptées ;
- élaborer un diagnostic raisonné et proposer un protocole cohérent ;
- argumenter ses choix techniques auprès d'une maîtrise d'œuvre ou d'un service patrimonial.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET SÉQUENCÉ

Jour 1 - Constat d'état descriptif : observer et décrire (7 h)

Objectifs de la journée :

- Comprendre la fonction et la portée du constat d'état.
- Maîtriser la terminologie descriptive et la méthode d'observation directe.
- Identifier les désordres visuels et matériels sur un décor peint.

Apports théoriques

Durée : 3 h 30

- Introduction au protocole en 3 étapes.
- Typologie des altérations (efflorescences, chancis, écaillages, repeints, jaunissement des vernis).
- Techniques de relevé graphique et photographique.

- Élaboration d'une fiche descriptive normalisée.

Atelier pratique
Durée : 3 h 30

- Observation sur site ou sur support d'étude.
- Relevé descriptif et schéma d'altérations.
- Mise en commun et comparaison des constats.

Jour 2 - Examen préliminaire : étude analytique (7 h)

Objectifs de la journée :
- Approfondir la lecture technique du décor peint.
- Comprendre le rôle des analyses scientifiques et stratigraphiques.
- Savoir interpréter les résultats pour orienter un diagnostic.

Apports théoriques
Durée : 3 h 30

- Étude des supports (enduits, liants, pigments).
- Méthodes d'analyse : observation UV, stratigraphie, hygrométrie, micro-prélèvements.
- Cas d'étude : analyses de sels, enduits et vernis jaunis (rapport Clans, p. 38–41).
- Lecture critique d'un rapport d'étude et confrontation des données visuelles et analytiques.

Atelier
Durée : 3 h 30
- Manipulation d'outils d'observation (loupe binoculaire, hygromètre, lampe UV).
- Réalisation d'une mini-fiche d'examen analytique.

Jour 3 - Diagnostic : synthèse et hiérarchisation (7 h)

Objectifs de la journée :
- Savoir croiser les données issues du constat et de l'examen.
- Établir une hiérarchisation des altérations et des besoins d'intervention.
- Définir les priorités d'action.

Apports théoriques
Durée : 3 h 30

- Définition du diagnostic patrimonial (structurel, esthétique, sanitaire).
- Étude comparative : évolution des pathologies entre 2022 et 2025.
- Principes de la critique d'authenticité.
- Établir une synthèse graphique et textuelle.

Atelier

Durée : 3 h 30

- Élaboration d'un diagnostic complet à partir d'un cas réel.
- Discussion critique et argumentation collective.

Jour 4 – Proposition raisonnée d'un protocole d'intervention (7 h)

Objectifs de la journée :

- Élaborer un protocole adapté et proportionné.
- Sélectionner les méthodes et matériaux de traitement.
- Comprendre les contraintes de mise en œuvre et la validation par la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

Apports théoriques

Durée : 3 h 30

- Construction du protocole : nettoyage, consolidation, purges, reprises d'enduits, dessalement, protection finale.
- Études de cas tirées du protocole Clans (p. 36–38).
- Principes déontologiques : réversibilité, lisibilité, compatibilité.
- Exemples de CCTP et validation technique.
-

Atelier

Durée : 3 h 30

- Rédaction d'un protocole d'intervention raisonné.
- Simulation d'une présentation à un maître d'œuvre.

Jour 5 – Mise en situation professionnelle et évaluation finale (7 h)

Objectifs de la journée :

- Mobiliser l'ensemble des compétences acquises.
- Présenter une proposition complète du constat au protocole.
- Évaluer la cohérence globale de la démarche.

Mise en situation professionnelle

Durée : 7 h

- Simulation d'étude de cas complète.
- Travail individuel : dossier complet (constat, analyse, diagnostic, protocole).
- Soutenance devant le formateur et évaluation par les pairs.
- QCM d'évaluation des acquis, fiche d'appréciation et remise des attestations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation en présentiel, en alternance entre théorie et mise en situation.

- Exposés théoriques illustrés (diaporamas, photos de cas réels de décors peints et d'altérations).

- Dossiers supports (fiches terminologiques, typologie des altérations, extraits de rapports d'étude).
- Ateliers pratiques sur site ou sur panneaux d'étude : observation directe, relevés graphiques et photographiques, schémas d'altérations, mini-fiches d'examen analytique.
- Travaux individuels de rédaction (constat d'état descriptif, diagnostic, protocole d'intervention) et soutenance orale simulée devant le formateur ou le « maître d'œuvre ».
- Travaux de groupe et mises en commun (comparaison des constats, discussion critique des diagnostics, argumentation collective des choix techniques).

PUBLIC

Maîtres d'œuvre, peintres en décor, conservateurs-restaurateurs.

PRÉREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou justifier d'une pratique personnelle sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue, jour par jour :

- Jour 1 : exercice de rédaction d'un constat descriptif individuel.
- Jour 2 : étude de cas – interprétation d'un tableau analytique.
- Jour 3 : production d'un diagnostic écrit et soutenance orale.
- Jour 4 : protocole écrit validé par le formateur.
- Jour 5 : dossier complet (constat, analyse, diagnostic, protocole) soutenu devant le formateur, et

QCM de fin de formation.

- Critère de validation des acquis : au moins 3/4 de réponses justes au questionnaire.
- Critère de validation de la pratique : dossier complet et soutenance validés par le formateur.

INTERVENANT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE

Restauratrice de décors peints.

MODALITÉ DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Fiche d'appréciation (questionnaire de satisfaction) remise aux participants en fin de formation.

HORAIRES

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

DURÉE

5 jours, soit 35 heures en centre.

LIEU

École d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 (minimum) à 15 participants.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent : Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

COÛT PÉDAGOGIQUE

880 € (non assujetti T.V.A)

COÛT HORAIRE

25,14 €/heure de formation (non assujetti T.V.A)

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE LA DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA FORMATION

3 semaines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en renvoyant le bulletin d'inscription complété par courriel à stages@ecole-avignon.com ou par courrier à : École d'Avignon, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon.

CONTACT

École d'Avignon – 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction moyen 2026 : nouvelle programmation.